

ANNONCES LÉGALES

N°26



COMMUNE D'APPIETTO

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

1 ÈRE PUBLICATION

Par arrêté n°2024-23 du 02/05/2024, M le Maire de la commune d'APPIETTO a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme.
À cet effet, M François-Marie SASSO a été désigné par le président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la Mairie d'APPIETTO, 164 Strada Lt Toussaint GOZZI 20167 APPIETTO du lundi 3 Juin 2024 à 9H00 jusqu'au mercredi 3 Juillet 2024 à 17H00, pour une durée de 31 jours.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie, de 9H00 à 12H00, le lundi 3 Juin, Vendredi 14 Juin, Jeudi

20 Juin, ; Vendredi 28 Juin et Mercredi 3 Juillet.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, incluant l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale :

- En mairie, en version papier ou sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public du lundi au vendredi de 9H à 12H00 puis de 14H00 à 17H00 et le samedi de 9H00 à 12H00.
- Sur un site internet comportant un registre dématérialisé et sécurisé sur lequel le public peut transmettre ses contributions et propositions, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5392>.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions par les moyens suivants :

- Sur le registre d'enquête publique papier, tenu à disposition du public en Mairie aux mêmes jours et horaires que pour la version papier du dossier et le poste informatique.
- Via le registre dématérialisé ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-5392@registre-dematerialise.fr en indiquant dans l'objet : « *enquête publique sur le PLU d'Appietto* ».
- Par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à l'adresse suivante : Monsieur François-Marie SASSO, commissaire enquêteur – Mairie d'Appietto, 164 Strada Lt Toussaint Gozzi, 20167 APPIETTO. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions de l'enquête publique seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

N°27

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (PLU)

N°2024/01

Intitulé et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Commune de LETIA- Poghju a Botte - Saint Martin - 20160 LETIA
Correspondant : Madame le Maire - Téléphone : 04 95 26 63 24
Mail : commune-de-letia@wanadoo.fr

Objet du marché :
Réhabilitation d'un bâtiment communal – ancien presbytère
Type de procédure : Marché de travaux - Procédure adaptée
Assise en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique

Division en lots :
Les travaux sont répartis en neuf (9) lots

- Lots :**
- LOT N°01 DEMOLITION - GROS-ŒUVRE - COUVERTURE)
 - LOT N°02 CHARPENTE BOIS – PLANCHER BOIS – BRISE-VUES BOIS
 - LOT N°03 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - FERMETURES
 - LOT N°04 PLATERIE – ISOLATION - PEINTURE
 - LOT N°05 MENUISERIES BOIS - BRISE-VUES BOIS
 - LOT N°06 REVETEMENTS SOLS ET MURS
 - LOT N°07 PLOMBERIE - SANITAIRE
 - LOT N°08 CLIMATISATION CHAUFFAGE - VENTILATION
 - LOT N°09 ELECTRICITE COURANT FORT – COURANT FAIBLE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dessous avec leur pondération :

- Valeur Technique : 45%
- Prix : 40%
- Délai d'exécution : 15%

Délais de validité des offres :

Date et heure limite de réception des candidatures et offres : 14 juin 2024 à 11H00

Modes de retrait des documents de la consultation : Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel public à la concurrence via le profil d'acheteur : <https://www.achatspublicscorse.com>

Conditions de remise des plis : Les soumissionnaires devront transmettre leurs plis par voie électronique via la plate-forme de dématérialisation : <https://www.achatspublicscorse.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication :
2 mai 2024

www.journaldelacorse.corsica

Arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales
(Lien *Legifrance*, JO 28/12/2023)

L'arrêté actualise, pour l'année 2024, le tarif au caractère dont fort l'objet les annonces judiciaires et légales ainsi que la tarification forfaitaire prévue à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.